Service Public Fédéral Intérieur

Direction générale Institutions et Population

Park Atrium

Rue des Colonies 11

1000 Bruxelles

Elections

Application web
Saisie des données des parties et des candidats
Partis politiques

Version 02/04/2007

MANUEL POUR LES PARTIS POLITIQUES ET LES LISTES CONCERNANT LA TRANSMISSION DIGITALE DES LISTES DE CANDIDATS

1 TABLE DES MATIÈRES

1 TABLE DES MATIÈRES 1.3

2 INTRODUCTION 2.1

3 DÉMARRAGE 3.1

4 INTRODUCTION DES LISTES ET DES CANDIDATS 4.1

4.1 Ouverture de session 4.1
4.2 Adaptation des données du parti 4.2
4.3 Introduction des Titulaires / Suppléant 4.3
4.4 Clôturer la liste 4.7
4.5 Fin du programme 4.8

5 MESSAGES D'ERREUR 5.1

6 INDEX 6.2

2 INTRODUCTION

*Le programme **"Introduction des listes et des candidats"** a une fonction purement préparatoire dans le cadre des élections du 10/06/2007, à savoir la saisie dans le programme des informations sur les listes et les candidats.*

Les données sont introduites par les différents partis politiques. Les partis politiques sont obligés d'introduire les listes des candidats auprès du président du bureau.

Le programme sera utilisé sur un PC doté d'une connexion Internet. Le programme comporte le' écran suivant :

'Introduction des listes et des candidats'

Le programme ÉLECTIONS 2007 fonctionne sous Windows 2000 et toute version ultérieure sur tout PC compatible IBM.
Ce PC devra disposer d'un navigateur Internet Explorer 5.0 ou Firefox 1.5 ou supérieur ainsi que du programme Acrobat Reader.
Acrobat Reader peut être téléchargé à partir de l'application centrale.
Le PC doit être connecté à Internet.
Le logiciel fonctionne aussi sous Linux version 2.6.15 avec la Version Firefox 1.5.

Veillez à utiliser de préférence une imprimante laser de qualité !

© Service Public Fédéral Intérieur

Direction générale Institutions et Population

Park Atrium

Rue des Colonies 11

1000 Bruxelles

Renseignements :

- Problèmes techniques concernant le logiciel servant à collecter les résultats électoraux :

-

Français :

Tél. : *0800/99324*

e-mail : *trans.elec@rrn.ibz.fgov.be*

Néerlandais :

Tél. : *0800/99325*

e-mail: *trans@rrn.ibz.fgov.be*

- ***Questions relatives à la législation électorale et aux problèmes administratifs concernant les élections et le logiciel servant à collecter les résultats électoraux :***

Tel *: 02/518.21.31*

E-mail : *elections@rrn.fgov.be*

verkiezingen@rrn.fgov.be

3 DÉMARRAGE

Lancez le navigateur et introduisez l'adresse URL communiquée en même temps que les noms d'utilisateur et les mots de passe.

Vous trouvez le URL aussi sur le site www.elections.fgov.be

Avant d'ouvrir une session, vous devez choisir une langue.

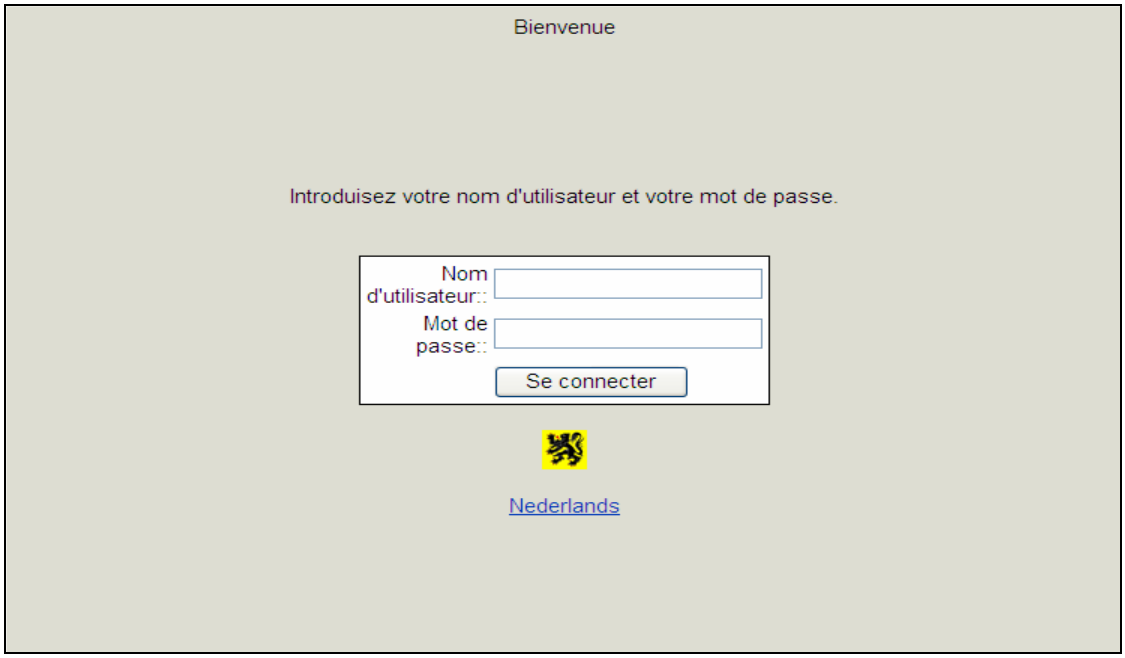

- Une fois le choix linguistique soumis, le programme vous demande un nom d'utilisateur et un mot de passe.
- Ce nom d'utilisateur et ce mot de passe sont tout à fait arbitraires. Ils vous sont proposés par l'application web, par la voie du Président de la circonscription ou collège
- Par parti, un mot de passe doit être attribué.

Le mot de passe se compose de 8 caractères alphanumériques. Les lettres I, L et O ainsi que les chiffres 0 et 1 ne peuvent pas être utilisés dans les mots de passe. Il est important de respecter les majuscules et minuscules.

4 INTRODUCTION DES LISTES ET DES CANDIDATS

4.1 OUVERTURE DE SESSION

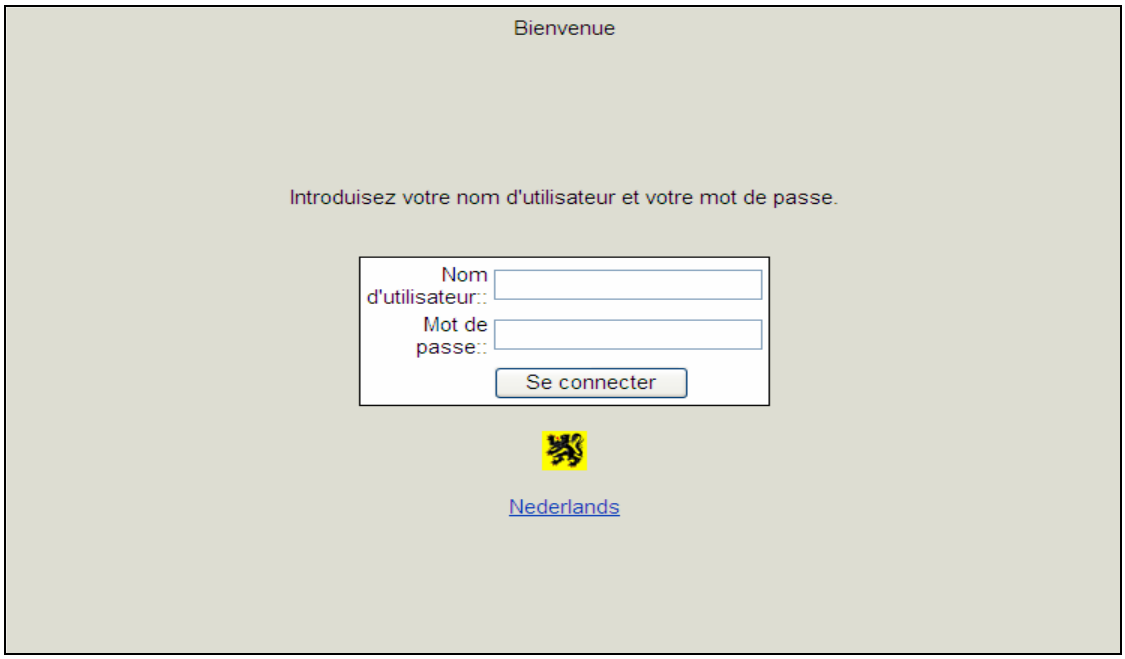

Vous accédez au seul écran de l'application.

Dans le bas de l'écran, vous pouvez à tout moment consulter le manuel d'utilisation en cliquant sur le bouton représentant un point d'interrogation.

4.2 ADAPTATION DES DONNEES DU PARTI

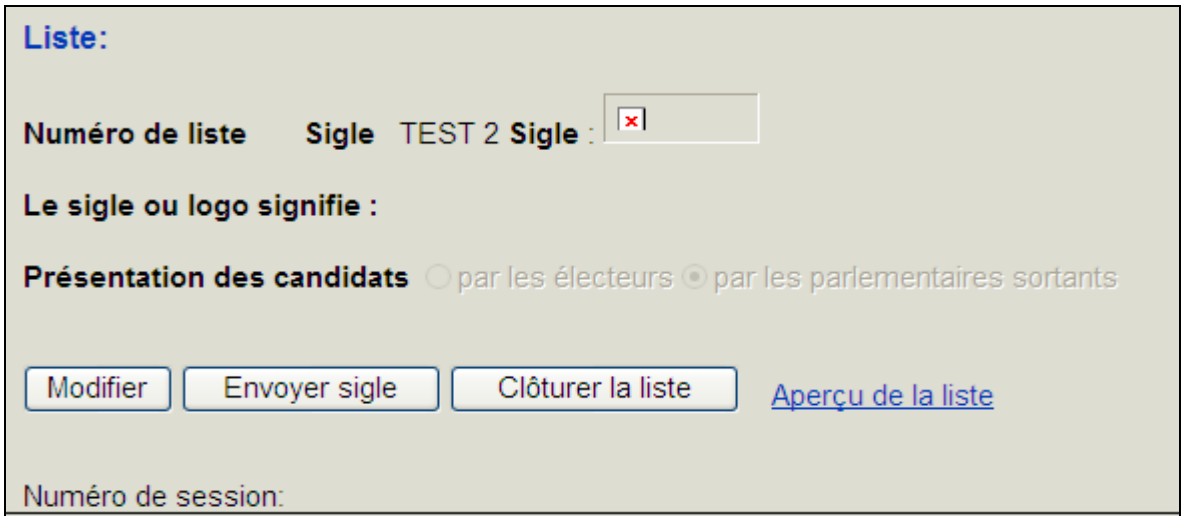

Modifier les données du parti

Si vous voulez modifier les données du parti, vous pouvez le faire dans la première partie de l'écran.

Les modifications sont acceptées en utilisant le bouton

Envoyer le logo du parti

Utilisez le bouton : 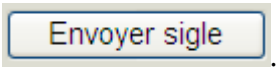

.

Vous pouvez envoyer un logo de parti au SPF Intérieur. Ce logo doit être conforme aux conditions fixées par SFI. Vous pouvez retrouver les conditions aussi dans l' Art.116, §4, deuxième alinéa du Code Electoral.

Le bouton <PARCOURIR> vous permet de rechercher le fichier sur votre ordinateur.

4.3 INTRODUCTION DES TITULAIRES / SUPPLÉANTS

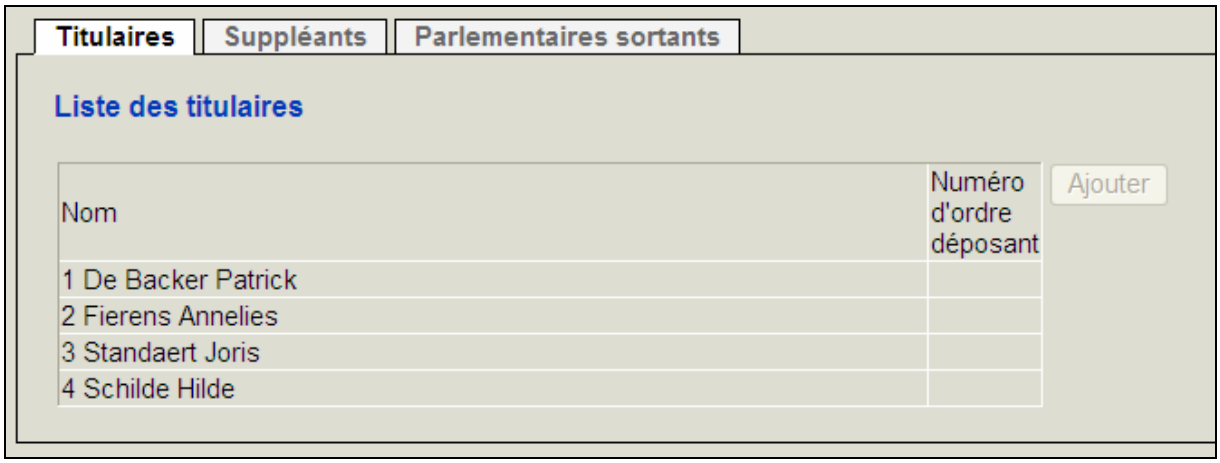

Dans la deuxième partie de l'écran, vous pouvez ajouter des candidats.

Utilisez pour ce faire le bouton 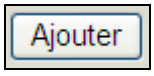

Remarque: il est obligatoire de saisir tous les champs dans cet écran.

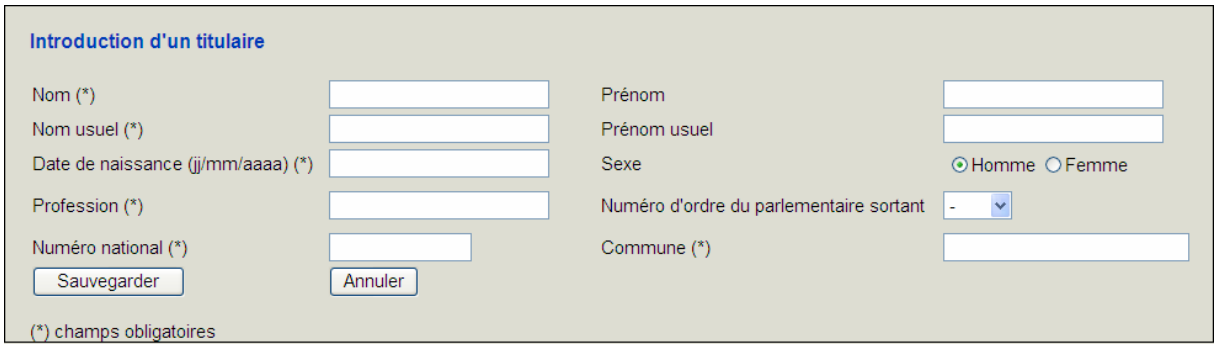

Exemple :

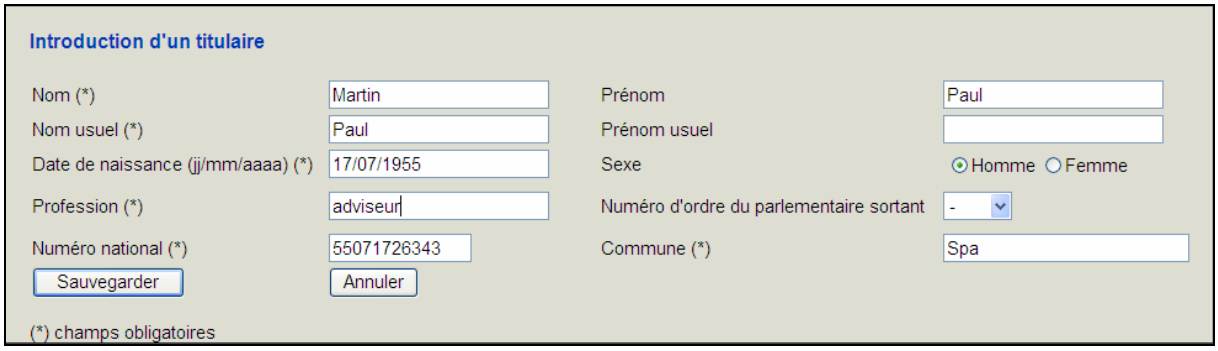

Nom
Ce champ est prévu pour un maximum de 40 caractères.

Prénom
Ce champ est prévu pour un maximum de 40 caractères.

Nom usuel
Ce nom apparaîtra sur les bulletins de vote et les machines a voter. Ce champ est prévu pour un maximum de 40 caractères.

Prénom usuel
Ce nom apparaîtra sur les bulletins de vote et les machines a voter. Ce champ est prévu pour un maximum de 40 caractères.

Date de naissance
La date de naissance du candidat (JJ/MM/AAAA).

Sexe
Le sexe du candidat ou suppléant.

Occupation
La profession du candidat ou suppléant .

Numéro national
Le numéro national du candidat. Le programme contrôle si le numéro national est correct.

Les données sont contrôlées après avoir été reprises par le bureau communal ou le bureau du district.

Après avoir saisi les données, vous verrez l'écran suivant :

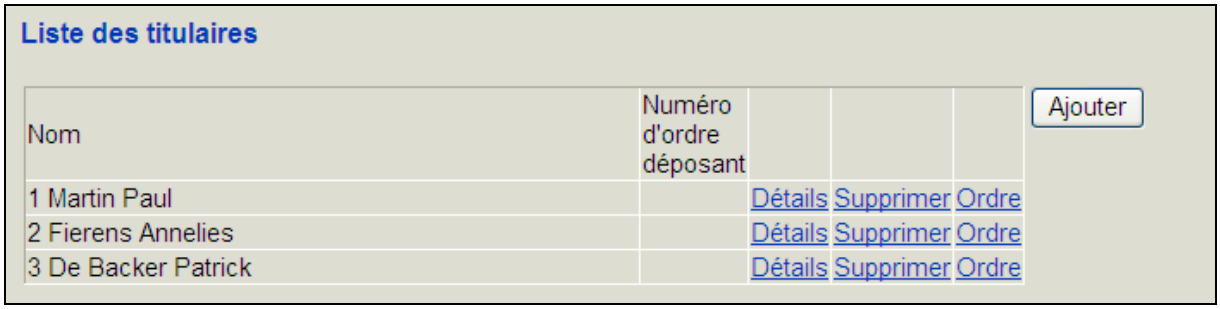

Le bouton <DETAILS> permet de modifier les données du candidat.
Le bouton <SUPPRIMER> permet de supprimer les données du candidat.
Le bouton <ORDRE> permet de modifier le rang du candidat sur la liste.

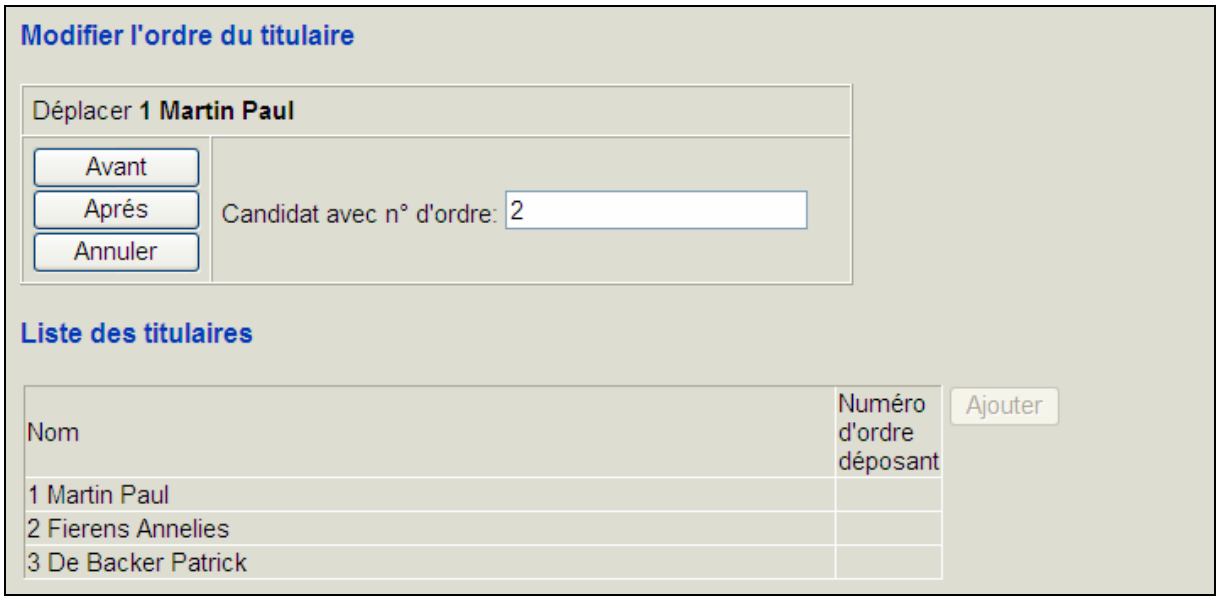

Modifiez le rang du candidat en utilisant les <AVANT> ou <APRES>
Ex. Vous voulez déplacer le numéro 3 De Backer Patrick au rang 2
Si vous utilisez le bouton <AVANT >, vous introduisez :
- Déplacez 3 De Backer Patrick AVANT le candidat au rang : 3
Si vous utilisez le bouton <APRES>, vous introduisez :
- Déplacez 3 De Backer Patrick APRES le candidat au rang : 1

Voici un aperçu du résultat :

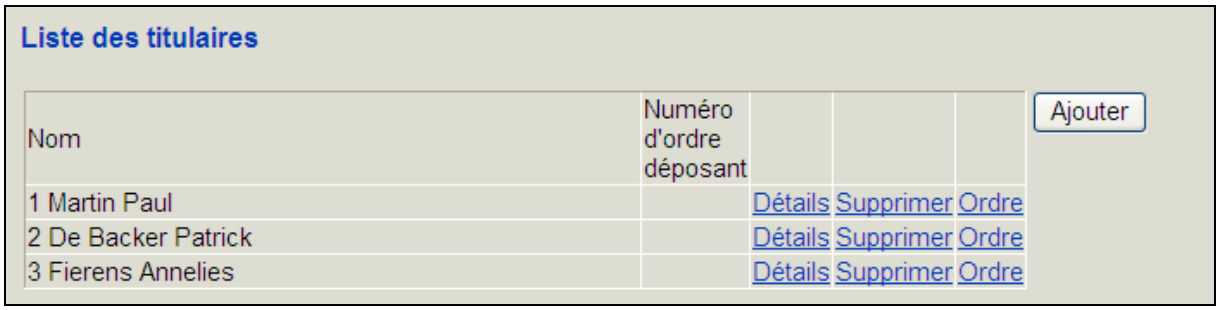

Liste des titulaires

Nom	Numéro d'ordre déposant				Ajouter
1 Martin Paul		Détails	Supprimer	Ordre	
2 De Backer Patrick		Détails	Supprimer	Ordre	
3 Fierens Annelies		Détails	Supprimer	Ordre	

4.4 CLÔTURER LA LISTE

Après avoir procédé à un contrôle, vous pouvez clôturer la liste.

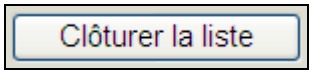

Une fois la session clôturée, il est devenu impossible de modifier les données. Seul le président du bureau peut apporter des modifications éventuelles aux listes des candidats.

Lors de la clôture d'une liste, un numéro de session sera créé. Celui-ci est contrôlé par le président du bureau principal lorsque le parti remet la liste.

Après la clôture de la liste, les données des candidats sont contrôlées automatiquement dans le registre national et renvoyé dans l'application web du bureau principal.
Le contrôle se fait sur la base du numéro de registre national.
Les données suivantes sont ajoutées :

- Nom
- Adresse complète
  c'est-à-dire : rue, numéro, boîte, code postal et nom de la commune
- Profession
- Titre de noblesse

Et les contrôles suivants sont effectués :

1) Contrôle du numéro national
2) La date de naissance
   Âge du candidat >= **21** ans le jour des élections
3) Contrôle répartition hommes/femmes : Loi du 18/07/2002 et du 13/12/2002 Art.117 Bis
4) Répartition hommes/femmes des deux premiers candidats : Loi du 18/07/2002 et du 13/12/2002 Art.117 Bis
5) Contrôle de la Nationalité : avoir la nationalité belge au date des listes électorales
6) Contrôle de l'appartenance à la commune : être inscrit dans les registres de la population d'une commune Belge au date des listes électorales.
7) Contrôle de l'inéligibilité : jouir tout les droits civils et politiques au jour de vote.

Après avoir introduit les candidats, vous pouvez demander l'aperçu de la liste des candidats en cliquant sur le bouton 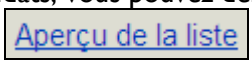

Le programme ouvre automatiquement le logiciel Acrobat Reader.

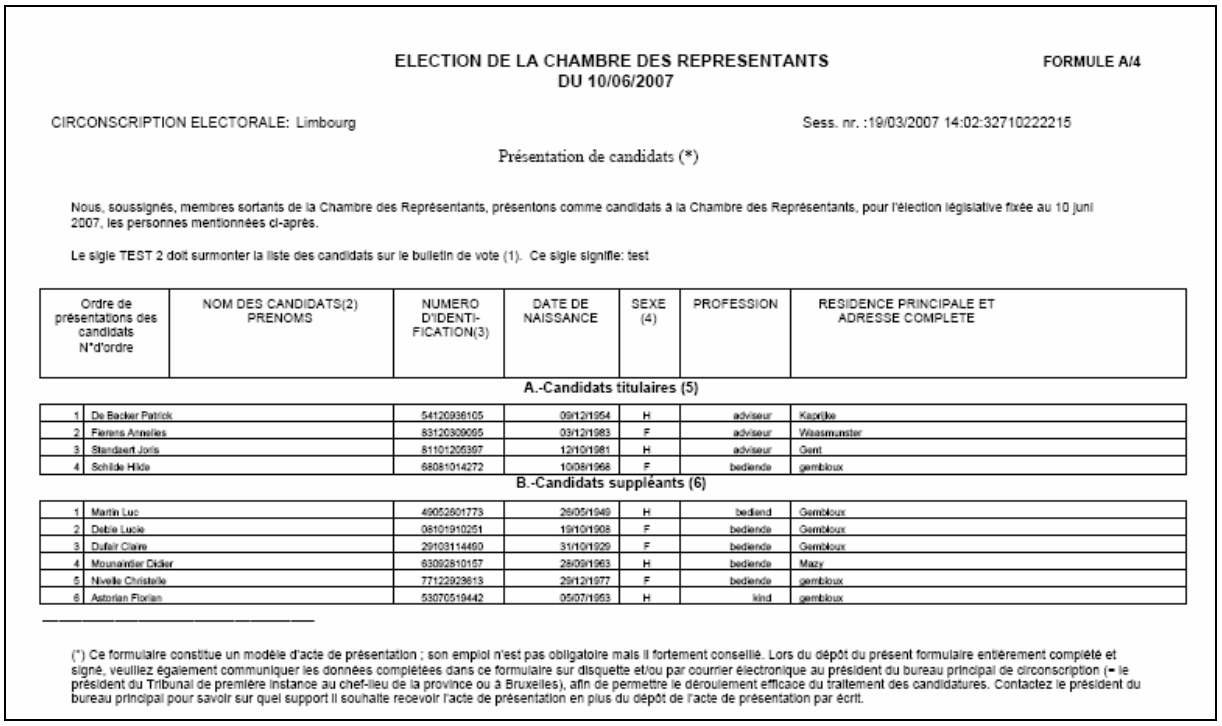

ELECTION DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS
DU 10/06/2007

FORMULE A/4

CIRCONSCRIPTION ELECTORALE: Limbourg

Sess. nr. :19/03/2007 14:02:32710222215

Présentation de candidats (*)

Nous, soussignés, membres sortants de la Chambre des Représentants, présentons comme candidats à la Chambre des Représentants, pour l'élection législative fixée au 10 juni 2007, les personnes mentionnées ci-après.

Le sigle TEST 2 doit surmonter la liste des candidats sur le bulletin de vote (1). Ce sigle signifie: test

Ordre de présentations des candidats N°d'ordre	NOM DES CANDIDATS(2) PRENOMS	NUMERO D'IDENTI-FICATION(3)	DATE DE NAISSANCE	SEXE (4)	PROFESSION	RESIDENCE PRINCIPALE ET ADRESSE COMPLETE
A.-Candidats titulaires (5)						
1	De Backer Patrick	54120936105	09/12/1954	H	adviseur	Kapritke
2	Fierens Annelies	83120909095	09/12/1983	F	adviseur	Waasmunster
3	Standaert Joris	81101200397	12/10/1981	H	adviseur	Gent
4	Schilde Hilde	68081014272	10/08/1968	F	bediende	gembloux
B.-Candidats suppléants (6)						
1	Martin Luc	49052601773	26/05/1949	H	bedienc	Gembloux
2	Debie Lucie	08101910251	19/10/1908	F	bediende	Gembloux
3	Dufair Claire	29103114490	31/10/1929	F	bediende	Gembloux
4	Mounimter Didier	63092810157	28/09/1963	H	bediende	Mazy
5	Nivelle Christelle	77122923613	29/12/1977	F	bediende	gembloux
6	Astorian Florian	53070519442	05/07/1953	H	kind	gembloux

(*) Ce formulaire constitue un modèle d'acte de présentation ; son emploi n'est pas obligatoire mais il fortement conseillé. Lors du dépôt du présent formulaire entièrement complété et signé, veuillez également communiquer les données complétées dans ce formulaire sur disquette et/ou par courrier électronique au président du bureau principal de circonscription (= le président du Tribunal de première instance au chef-lieu de la province ou à Bruxelles), afin de permettre le déroulement efficace du traitement des candidatures. Contactez le président du bureau principal pour savoir sur quel support il souhaite recevoir l'acte de présentation en plus du dépôt de l'acte de présentation par écrit.

Vous pouvez imprimer cet aperçu.

4.5 FIN DU PROGRAMME

Fermez votre navigateur.

5 MESSAGES D'ERREUR

6 INDEX

A

Acrobat Reader, 4.4
ajouter des candidats, 4.5
aperçu de la liste, 4.4

B

browser, *2.1*

C

clôturer la liste, 4.3

E

envoyer un logo, 4.3

I

Introduction des listes et des candidats, *2.1*

L

Imprimante laser, *2.1*

M

modifier les données du parti, 4.3
mot de passe, 3.1

N

navigateur, 3.1
nom d'utilisateur, 3.1
numéro de registre national, 4.4
numéro de session, 4.4

R

rang du candidat, 4.7

S

supprimer les données, 4.7